

Paris, le 20 avril 2020

Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne  
Secrétaire d'Etat  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
37 quai d'Orsay  
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Comme vous l'avez maintes fois affirmé, le secteur du tourisme est une des grandes victimes de la crise sanitaire qui frappe le Monde entier.

Les acteurs d'une de ses filières en développement, le tourisme de savoir-faire, sont particulièrement impactés. Bien sûr en tant qu'entreprises produisant des biens et des services, comme toutes les autres, mais aussi comme sites recevant du public. Ils sont, en quelque sorte, victimes d'une double peine. animateur et fédérateur de cette filière, Entreprise et Découverte entend jouer son rôle pour la représenter, la défendre et travailler avec elle afin de mettre en œuvre les meilleures conditions de reprise de son activité.

Dans un premier temps, nous souhaiterions que les entreprises de la filière puissent bénéficier des mesures prévues pour les entreprises touristiques, destinées à les aider dans cette période de crise : exonérations de charges sociales et fiscales, couverture par les assurances, prêts bancaires garantis par l'Etat, avec la BPI, pour soulager leur trésorerie...

Cela d'autant plus que nombre d'entre elles tirent des visites et, le cas échéant, des ventes de leurs produits (particulièrement dans l'agroalimentaire et les métiers d'art) une part importante de leur chiffre d'affaires.

Et la reprise de cette activité sera plus tardive car une majorité ne souhaitera pas, dans un premier temps, exposer plus encore les salariés avec la visite de publics extérieurs. Elles sont donc encore plus pénalisées.

L'association se met à la disposition de ses adhérents pour les aider d'une part à estimer leurs pertes (promotion, billetterie, boutique, événementiel...) et, d'autre part, à identifier et demander ces aides.

Le Président de la République dans son intervention du 13 avril a placé le tourisme parmi les filières économiques à soutenir et a annoncé un plan spécifique pour l'industrie du tourisme à la sortie de la crise.

Plus que jamais, alors que la limitation des déplacements hors de nos frontières va inciter les Français à trouver des destinations près de chez eux et des formes de tourisme alternatives, les vertus du tourisme de savoir-faire doivent être mises en avant : c'est un tourisme de proximité, toute l'année,

diffus sur l'ensemble du territoire et donc non concentré sur quelques sites. Déjà depuis quelques temps des voix s'élèvent pour limiter le tourisme de masse nuisible à l'environnement, aux sites et patrimoines, exaspérant les habitants des territoires « envahis ». Cela prend encore plus de force à la sortie d'une pandémie.

Le tourisme de savoir-faire répondra aux attentes des français post-crise sanitaire : (re)découvrir son propre pays, la France, autrement (un tourisme culturel alternatif, expérientiel, humain, innovant...), soutenir le made in France et la production locale (au moment où l'on parle beaucoup de relocalisations), saisir l'opportunité d'un autre rapport avec l'entreprise (plus proche, plus responsable)... Mais aussi besoin d'une évasion, après ce long confinement, d'une découverte d'univers méconnus...

Entreprise et Découverte travaille, avec son collègue de partenaires et plus globalement son réseau d'entreprises, à un plan de communication destiné à favoriser la relance de la filière. Nous sollicitons l'Etat pour une aide notamment financière spécifique permettant de le mettre en œuvre.

Afin qu'il soit efficace, il convient de recenser les entreprises qui pourront, dès cet été, proposer, à nouveau, des visites au public.

Entreprise et Découverte réalisera ce travail, en complémentarité avec le recensement de l'offre France qu'ADN Tourisme et Atout France réalisent de leur côté.

Dans le cadre de cette reprise, les entreprises qui ouvriront leurs portes, recevront des visiteurs plus nombreux puisque « contraints » de rester en France. Il sera nécessaire de prendre des mesures rassurantes sur le plan sanitaire, voire d'engager des investissements pour garantir la santé des salariés et des visiteurs. Y aura-t-il des aides de l'Etat sur ce volet sanitaire ?

Voilà, Monsieur le Ministre les quelques questions que je voulais soumettre à votre attention. Je serais très heureux qu'elles puissent faire partie des sujets à l'ordre du jour du comité de filière Tourisme du 28 avril, puis du Comité interministériel du Tourisme, réuni par le Premier Ministre, courant mai, pour examiner les conditions de reprise du secteur.

En vous remerciant pour votre soutien à la filière, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre à l'expression de ma parfaite considération

Luc Fauchois  
Président

